

# Association "Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire" (CCHS) Une nouvelle plate-forme de lutte

**Prissilia.M.MOUIY**  
Libreville/Gabon

**L'ASSOCIATION** "Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire" (CCHS) a effectué sa première sortie hier à l'Institution Immaculée Conception (IIC). La rencontre, qui coïncidait avec la commémoration de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, célébrée chaque 09 novembre, avait entre autres but la sensibilisation des jeunes au phénomène pernicieux qui s'installe insidieusement dans les établissements scolaires. A travers des sketches et communications, les élèves ont été édifiés, deux heures durant, à travers d'intéressants échanges sur la thématique du harcèlement et ses ravages.

En effet, comme son nom l'indique, "Cri de cœur contre le harcèlement scolaire" est un regroupement associatif qui vise, entre autres, l'effectivité du combat contre le harcèlement scolaire dans notre pays. Bien qu'on n'en parle pas, le phénomène est assez présent dans les écoles. De nombreux enfants en seraient victimes et tout élève une cible potentielle.

C'est fort de ce constat que Marie Florentine Ndembet, présidente de "Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire", s'est appropriée ce combat et tire la sonnette d'alarme. «*Il arrive que nos enfants vivent des situations gênantes qu'ils n'arrivent pas à dominer dans leur parcours scolaire. Ils sont victimes de harcèlement moral, physique, psychologique, de violence, de brimade... C'est partant de ces situations que nous avons pensé à mettre sur pied cette association, d'autant que l'enfant étant un être qui se construit a besoin de protection et de compréhension où qu'il soit. Nous voulons donc ame-*



Photo : Prissilia Moussavou Mouity

Les officiels dont Marie Florentine Ndembet (blanc), lors du lancement de l'association Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire, hier.

*ner les enfants à comprendre ce qu'est le harcèlement et comment le surmonter», a fait savoir Mme Ndembet.*

Le harcèlement en milieu scolaire, bien qu'il paraît banal, peut bouleverser toute une existence. Il est généralement difficile de le déceler si la victime ne le dénonce pas. Le véritable combat de cette association est donc d'amener les enfants victimes à briser le silence.

«*Un enfant harcelé est pris par la loi du silence et en souffre profondément. Il peut se sentir rejeté, il s'isole, se replie sur lui-même et développe des idées suicidaires. Notre but est d'amener chaque enfant à dénoncer son bourreau, à briser le silence et à se libérer», a poursuivi la présidente de CCHS.*

Outre la sortie d'hier, CCHS prévoit d'aller au cœur des établissements scolaires primaires et secondaires, afin de se rapprocher des enfants victimes de harcèlement. Elle compte, de ce fait, sur l'appui des Associations des parents d'élèves (APE), ainsi que des responsables d'écoles, collèges et lycées pour mener à bien cette bataille.

A noter que CCHS comprend un conseil consultatif constitué des gynécologues, psychiatres, psychologues, juges, qui interviennent en cas de besoin.



Photo : Prissilia Moussavou Mouity

Des humoristes en scène sur la thématique du harcèlement en milieu scolaire.



**Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon**  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
au capital de 18 000 000 000 de Francs CFA  
Siège Social : Avenue du Colonel Parant - BP : 2241 - Libreville  
RCCM : 2002 B 01732 - Statistique n°090027 L  
N.I.F : 790 027 A - BANQUE 40001

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE (Avis de convocation)

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la BICIG sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, **le mardi 28 Novembre 2017 à 11h00** dans la Salle des Colonnes du siège social de la BICIG, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du projet de fusion par voie d'absorption de la Société BICIBAIL par la Société BICIG et du rapport du Conseil d'Administration sur le projet de fusion-absorption ;
2. Approbation de la fusion-absorption de la société BICIBAIL par la société BICIG et du traité de fusion;
3. Pouvoirs pour la réalisation de la fusion;
4. Pouvoirs en vue des formalités.

**Etienne-Guy MOUVAGHA-TCHIOBA**  
Le président du Conseil d'Administration



Photo : Prissilia Moussavou Mouity

L'assistance, composée majoritairement des élèves, attentive aux messages de sensibilisation au harcèlement.